



Evacuation sanitaire pendant Ebola © ECPAD

# « Dépasser la couleur de l'uniforme »

## Retour sur sept années d'expérience du Centre national civil et militaire de formation et d'entraînement NRBC-E

Entretien avec le Colonel Marc Caudrillier, Directeur du CNCMFE NRBC-E-I

□ *Propos recueillis par Murielle Delaporte*

C'est en 2008, alors que le SDGN devient SGDSN, que le Livre Blanc de la défense et de la sécurité nationale met en avant la pérennité du risque NRBC, et la volonté d'optimiser la préparation interministérielle. S'en suit notamment la création d'un centre ayant pour vocation de combler les lacunes en matière de formation et d'entraînement dans ce domaine.

Officiellement créé par décret en 2014, le Centre national civil et militaire de formation et d'entraînement aux événements de nature nucléaire, radiologique, biologique, chimique et explosive (CNCMFE NRBC-E) dépend de trois ministères contributeurs : l'Intérieur, les Armées et la Santé. Il est dirigé par un Conseil d'administration de cinq membres représentant la Direction générale de la Police nationale, la Direction générale de la Gendarmerie nationale, l'Etat-major des Armées (EMA), la Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises et la Direction générale de la Santé. Ce Conseil d'administration est présidé alternativement par un représentant de l'Intérieur et des Armées.



Unité de sécurité civile © ECPAD



Entraînement et patrouille Sentinelle © ECPAD



Il en va de même en ce qui concerne le Directeur du Centre, qui, nommé pour trois ans, est alternativement originaire de l'un des deux ministères. Le premier directeur fut le Colonel des Sapeurs-Pompiers Christophe Mignot, auquel le Colonel Marc Caudrillier a succédé en 2017.

Issu de l'armée de Terre, le Colonel Caudrillier fait aujourd'hui profiter le centre de ses seize années d'expérience NRBC en tant que titulaire d'un Master spécialisé dans les procédés chimiques et biologiques effectué à Centrale Paris et en tant que Chef Opérations, puis Chef de Corps du 2e Régiment des Dragons.

Même si l'ennemi est aujourd'hui « continu de Mossoul à Paris », le Colonel souligne cependant que le contexte, l'entraînement et les moyens dans ce domaine très particulier qu'est le NRBC s'avèrent très différents entre un théâtre extérieur et le territoire national (sauf bien-sûr en cas de crise paroxystique nécessitant la mobilisation des forces armées selon la chaîne OTIAD et la règle des 4 I<sup>1</sup>). D'où l'intérêt de l'existence du Centre civil et militaire d'Aix-en-Provence, qu'il considère avant tout comme un « creuset interministériel » et dont il nous explique au travers de l'entretien relaté ci-dessous les spécificités et la plus-value.

## Une préparation opérationnelle essentielle pour les « non sachants »

### Limitier l'« effet de sidération »

Émanant initialement de la volonté commune des ministères de l'Intérieur et des Armées, rejoints ensuite par la Santé, le centre se situe entre la doctrine et l'opérationnel et constitue avant tout un creuset interministériel, au sein duquel les différentes Directions générales et l'EMA peuvent envoyer leurs personnels se former et se préparer face à l'occurrence d'un événement NRBC. L'objectif principal est de réunir les gestionnaires de crise issus de tous horizons, spécialistes comme non spécialistes dans le domaine NRBC.

La toute première caractéristique d'un événement NRBC-E, quelles qu'en soient la nature et l'ampleur, est effectivement ce que l'on appelle l'« effet de sidération », à savoir les effets délétères liés à la panique générée par le manque de connaissance entourant ce type de risques. Même s'il ne s'agit pas d'une tuerie de masse, il y a systématiquement un « effet de masse » : lors de l'attentat chimique dans le métro de Tokyo, une dizaine de personnes sont décédées, mais plus de six mille « impliqués » ont été comptabilisés, qui à quatre-vingt-cinq pour cent se sont rués dans les hôpitaux les plus proches pour des raisons souvent psychologiques. Du fait de cette difficulté à reconnaître la nature exacte d'une menace NRBC, la seconde caractéristique constatée est l'existence systématique d'un retard au départ de la gestion de la crise : d'expérience, l'intervention des spécialistes est précédée d'une phase d'incertitude, le temps de la compréhension de l'événement. Le risque est alors grand de perdre la fameuse « Golden Hour », qui dans ce domaine est encore plus cruciale pour sauver des vies à coups d'antidotes et de décontamination à réaliser en urgence.

Minimiser les temps de réaction et maximiser la coordination font partie des objectifs de toute organisation dont la mission est de porter secours à son prochain, mais ces deux impératifs sont encore plus déterminants dans le NRBC, en raison de constantes de temps potentiellement très courtes au regard des risques de contamination et de propagation de la crise.

Il est en effet très probable que le premier témoin susceptible d'être

primo-intervenant sur un événement NRBC soit un personnel d'Etat non spécialisé NRBC (patrouille de Gendarmerie, trinôme Sentinelle, ambulance de SAMU, etc), comme ce fut le cas lors des attentats terroristes de ces dernières années (par exemple, patrouille Sentinelle lors du Bataclan). Constatant par exemple des vomissements en série, la démarche consiste à prendre les premières mesures facilitant l'intervention des spécialistes sur le site, mais aussi à commencer le recensement des impliqués.

Former les « non sachants » passe donc par l'information (connaître les risques encourus, savoir les procédures qui seront appliquées pour leur sortie de zone,...) et l'apprentissage des bons réflexes pour prodiguer les premiers secours, assurer le maintien de l'ordre et favoriser l'intervention des équipes spécialisées. Chacun pourra agir plus sereinement sachant qu'un sas sera déployé pour extraire tous les intervenants ; chacun pourra s'organiser et se positionner de façon efficace sachant que le site sera organisé selon des zones d'intervention bien spécifiques.

Le but du dispositif créé à travers le CNCMFE est la préparation commune du personnel spécialisé (pour beaucoup déjà rodés aux procédures interministérielles) et non spécialisé.

### Préparer l'intervention des spécialistes

La réponse à une telle menace est globale, avec en premier lieu l'anticipation par la connaissance des adversaires et de leurs moyens : c'est essentiellement le travail des différents services de renseignement, ainsi que du SGDSN. L'intervention des services spécialisés de l'État est le second pilier sur lequel va s'appuyer la réponse aux risques et menaces NRBC auxquels est soumise la France.

Ces moyens spécialisés sont notamment constitués des cellules mobiles d'intervention chimique ou radiologique des Sapeurs-Pompiers, des sections spécialisées des Formations de la Sécurité Civile, de la cellule C2NRBC de la Gendarmerie Nationale, des cellules Constox de la Police<sup>2</sup>, des SAMU, des référents et spécialistes NRBC des hôpitaux civils et du monde de la santé en général. Ils sont complétés par les moyens des forces armées, opérant en deuxième rideau ou apportant des moyens dont seules

elles disposent : le 2<sup>e</sup> régiment de Dragons (Fontevraud) et le régiment médical (La Valbonne) de l'armée de Terre, les escadrons incendie et secours des bases de l'armée de l'Air et sa section spécialisée de la BAI20 (Cazaux), et les moyens du Service de santé des Armées (SSA) : équipes de soutien aux forces armées et hôpitaux militaires pouvant accueillir les victimes. Le DCI-IT est une unité de coordination de certains de ces moyens, pour la prévention et l'intervention sur engins, dans la lutte contre le terrorisme NRBC-E.

De fait, une priorité du Centre pour 2018, et probablement 2019, est de nous assurer de la complétude de la chaîne médicale, du traitement pré-hospitalier (relève des victimes, décontamination,...) à la gestion de la crise au sein de l'hôpital (sécurisation, absence de transfert de contamination,...). Lors de l'attentat de Tokyo, les témoins de la scène se sont précipités vers les hôpitaux les plus proches de la station de métro ou de leur domicile. Ainsi, les établissements hospitaliers doivent être en configuration pour accueillir des blessés en masse ou pour les réorienter vers d'autres établissements, appuyés par les forces de l'ordre. Cette préoccupation est antérieure aux derniers attentats sur le sol français, mais notre action concertée permet de vérifier les progrès réalisés depuis et l'applicabilité des « Plans Blancs ».

Tous ces spécialistes reçoivent une préparation très affûtée, disposent d'antidotes quand ils existent et de moyens de protection leur permettant d'intervenir à moindre risque. En ce qui concerne les forces armées, le domaine NRBC est logiquement interarmes et interarmées. Pour déterminer un futur site de décontamination, le chef de détachement a besoin d'une cartographie précise (relief, déclinaison,...) délivrée par le 28<sup>e</sup> Groupe Géographique de l'armée de Terre, lequel appartient à la Brigade de renseignement II peut aussi faire appel à d'autres moyens de renseignement comme ceux du 68<sup>e</sup> Régiment d'artillerie (RA), dont les drones permettront une observation aérienne fort utile au déploiement du dispositif et la conception de la manœuvre globale.

Les problématiques NRBC revêtant très rapidement une dimension politique, toutes les ressources interministérielles seraient mobilisées en cas d'un événement de cette nature, d'où la nécessité de bien se préparer ensemble à un niveau interministériel. Il serait

d'ailleurs réducteur de ne considérer que les moyens des trois ministères contributeurs du Centre.

## De la cohérence à la cohésion, une plus-value interministérielle reconnue

### Basculer d'un monde à l'autre

En termes de moyens, la création du centre n'a en aucun cas entraîné une duplication de moyens, mais ce dernier s'est au contraire appuyé sur des structures déjà existantes, identifiées comme autant de centres d'entraînements zonaux (CEZ) : services départementaux d'incendie et de secours (Gurcy-le-Château, Metz, Lyon), écoles nationales de Police (Roubaix et Nîmes), écoles militaires de Saumur et base aérienne 120 de Cazaux.

Ainsi, la bonne organisation des entraînements, sous la responsabilité des préfets de zone de Défense et de Sécurité, repose sur un savant équilibre : services de la préfecture de zone, centre d'entraînement zonal et CNCMFE. L'objectif défini au niveau national est de mener deux grands exercices NRBC par an dans chacune des sept zones de défense, sur la base de scénarii construits - avec la participation - et en fonction d'objectifs propres aux forces de sécurité, de secours, et armées, et en cohérence avec les grandes orientations annuelles délivrées par le Centre, à partir des retours d'expérience. Le même « retex » peut d'ailleurs conduire à des évolutions de la doctrine interministérielle, sous l'égide du SGDSN qui en est le garant.

Lors des formations dispensées au centre, une des plus grande richesse est la confrontation de cultures de stagiaires issus de mondes différents : un colonel de Gendarmerie, un procureur, un pompier, un référent NRBC de tel hôpital, un personnel de SAMU, un commissaire, un représentant du ministère de l'Agriculture, etc... Tous vont apporter leur éclairage et leurs connaissances spécifiques sur des risques NRBC auxquels ils ne sont pas confrontés ensemble au quotidien. Même si un gendarme ou un policier et un procureur ont l'habitude de travailler ensemble, ils n'ont pas souvent l'occasion de le faire dans le domaine NRBC. De même, les entraînements zonaux organisés sur quarante-

Soins médicaux pendant Ebola © ECPAD



© CNCMFE



huit heures, s'avèrent particulièrement précieux pour mieux comprendre les préoccupations fonctionnelles des uns et des autres : entre l'investigation scientifique, dont a besoin le procureur et qui nécessite que le sol ne soit pas souillé, les contraintes de sécurisation exigées par le travail des forces de l'ordre, ou encore le secours à personnes, tel que pratiqué par un pompier ou un personnel médical, plusieurs mondes doivent cohabiter sans se gêner. D'où la nécessité d'organiser des bascules de phase qui ne vont pas s'avérer d'emblée très naturelles, entre des phases de sécurité intérieure et celles de secours à personne.

Concilier ces contraintes passe par la recherche de moyens d'intervention différents et par la mise en cohérence des différents postes de commandement (PC) tactiques en un lieu unique (Gendarmerie, Police, SAMU, etc). Au départ éparpillés, les différents PC vont chercher à faire entre eux des points de synthèse et reconnaissent très rapidement le leadership des uns et des autres en fonction des différentes phases (notion de menant/concourant). Cette mise en cohérence interministérielle des procédures NRBC est exemplaire et pourrait être logiquement exportée dans d'autres domaines. Car quel que soit l'événement, la première barrière - la méconnaissance de l'autre - sera déjà tombée...

Depuis 2011 avec les toutes premières formations et 2013 avec les premiers entraînements, ce sont onze mille cinq cent personnels qui sont passés par le Centre, lequel aujourd'hui a atteint un rythme de croisière en matière de formation.

### Un dispositif qui monte encore en puissance

La prise en compte de la menace est établie sur la base de faits avérés, tels l'utilisation de SCUD chimiques pendant la première guerre du Golfe en 1991, l'attentat de Tokyo en 1995, les allégations d'utilisation d'armes chimiques aujourd'hui en Syrie. Si les substances généralement utilisées sont assez classiques (Sarin, Ypérite, Chlore), ce qui fait surtout évoluer la menace sont les armes et engins employés à cet effet. Mais la seconde difficulté est que nous ne sommes hélas jamais à l'abri de surprises stratégiques, comme l'affaire Skripal à Londres le prouve en mettant en avant un agent jusqu'à présent jamais utilisé. D'où l'importance de multiplier les échanges entre milieux différents pour être cohérents et vérifier le bon fonctionnement des interfaces : les milieux NRBC, tueries de masse (anti-terrorisme), génie/explosifs, ou encore lutte anti-drones ne sont pas si éloignés les uns des autres. Ce sont de fait parfois les mêmes intervenants, notamment en matière de sécurisation de zone.

Le fait de pouvoir réunir deux cent jusqu'à mille deux cent personnes permet de reconstituer des événements de masse, ce qui fait l'intérêt premier de ces entraînements interministériels de grande ampleur. Et contrairement à un exercice, l'avantage d'un entraînement est que l'on peut arrêter et rejouer certains aspects où des lacunes et des manquements auront été décelés. Nous pouvons aussi jouer sur l'échelle de temps en accélérant ou ralentissant certaines phases d'action pour travailler surtout les points de blocage.

Comme une preuve de la valeur ajoutée de ce dispositif autour du CNCMFE, il n'y a pas eu de baisse de participation aux formations et entraînements proposés après le pic de 2016 lié à la préparation de l'Eurofoot. Le même niveau de participation a été enregistré en 2017 et se poursuit en 2018. Parallèlement, les préfetures ont à cœur de mieux sécuriser leurs grands événements (événements

festifs, culturels ou sportifs, sommets politiques,...). Pour cela, le CNCMFE délivre régulièrement à leur profit des journées de sensibilisation réunissant jusqu'à soixante-dix personnes de tous horizons, potentiellement impliqués dans la gestion départementale de l'événement.

Nous sommes de fait une petite équipe de quinze personnes (trois par direction contributive) et nous déplaçons en permanence pour assurer cette sensibilisation auprès des Préfetures, impliquant également les opérateurs publics (transport, énergie, etc.). Nous abordons en particulier la doctrine et les moyens disponibles, la gestion des aspects psychologiques ou encore de communication de crise.

Parmi les voies de développement que nous considérons actuellement, deux sont sur les rails :

- L'élargissement aux autres ministères dont les préoccupations nous amènent à travailler de plus en plus ensemble. Par exemple, les ministères de la Justice (procureurs), de la Transition Écologique et Solidaire (transports, production énergétique,...), de l'Agriculture (agrobioterrorisme, épizootie,...), de l'Économie et des Finances (service des Douanes), de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Culture,... tous peuvent bénéficier des progrès apportés par le dispositif mis en place. La préparation des directeurs d'emprises (établissements scolaires ou pénitentiaires,...) pourrait aussi devenir un thème à développer.
- L'internationalisation de nos activités : la prise en compte des risques associant nos voisins existe déjà, par exemple dans l'hypothèse d'un accident d'un camion transportant des matières dangereuses à la frontière d'un autre pays, une coordination de moyens est bien sûr nécessaire. Mais il existe aussi une dynamique européenne visant à établir des centres d'excellence NRBC en Europe. Or Aix est le seul centre de préparation et de formation à vocation interministérielle sur ce thème, non seulement en France, mais aussi en Europe. Nous sommes ainsi déjà sollicités pour assurer la formation de stagiaires étrangers.

Lorsque les acteurs se retrouvent sur le terrain avec pour seule préoccupation de protéger les citoyens français, naissent une solidarité et une cohésion extraordinaires au sein des équipes. Après une demi-journée d'entraînement, la logique d'appartenance, voire de concurrence, est oubliée. Voir chacun travailler en synergie et dépasser la couleur de l'uniforme est formidable.

Ce qui rassemble tous ces hommes et femmes est la notion de service. Service de la France, service des Français. Preuve en est, le terme de service revient sans cesse : SAMU, SDIS, interservices,... Autour de cette volonté de servir, c'est dans la notion de creuset humain et doctrinal que réside la valeur du CNCMFE NRBC-E...

§

<sup>1</sup> L'OTIAD est l'acronyme de l'Organisation Territoriale Interarmées de Défense : la règle des 4i consiste pour les autorités territoriales à ne faire appel aux armées que si les moyens à disposition s'avèrent indisponibles, insuffisants, inadaptés ou inexistant.

<sup>2</sup> Voir notre reportage sur la formation Constox et la création par la DCPN de cette unité dédiée à la réalisation de constatations judiciaires en milieux toxiques en mai 2011. Ce reportage fut publié en 2011 dans notre double numéro 9-10 >>> <https://operationnels.com/produit/operationnels-sds-9-10-sld-6-automne-hiver-2011/>



© CNCMFE



Démonstrations Mirion Technologies et GIE NRBC © Jean Noel Lanthiez, Avignon, 2011